

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORêt - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1304

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

A la première phrase de l'alinéa 20, substituer aux mots :

"L'établissement",

les mots :

"L'institut".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.